

Code du produit : ES 300/600
FDS N°: P124

Nb. pages : 4
Date : 11/09/2007

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

Nom du produit : PAPER CLAYS
ES 300/600

Code ETQ : E100

Fournisseur :

CERADEL
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES CEDEX 9
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30
E-mail : ventes@ceradel.fr

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59
Site web : www.ceradel.fr

2. Composition / informations sur les composants**Caractérisation chimique**

Description : Faible toxicité des poussières.

	N° CAS	Concentration
Silice cristalline, quartz :	14808-60-7	<50%

3. Identification des dangers**Principaux dangers :**

Ce produit ne représente pas de danger significatifs pour la santé. Les poussières générées par ce produit peuvent être dangereuse. Une exposition prolongées aux poussières de quartz peuvent entraîner des problèmes aux poumons ; les produits dans un emballage plastique ne sont pas considéré comme dangereux.

4. Premiers secours

Indications générales :

Après inhalation : Faire respirer de l'air libre. Libérer les voies respiratoire et demander un avis médical.

Après ingestion : Ne pas se faire vomir, rincer la bouche à l'eau et faire boire 200 à 300 ml d'eau (en cas de conscience).

Après contact avec la peau : enlever les vêtements contaminés, rincer avec de l'eau et du savon, consulter un médecin si l'irritation persiste.

Après contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau pendant 15 min et demander un avis médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit n'est pas combustible ni explosif , il est comptable avec toute les mesures standard de lutte contre l'incendies(poudre, sable, eau...).

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mettre les déchets dans des containers appropriés. En cas de petit déversement, rincer abondamment à l'eau. (dans le mesure où il existe un système à part de récupération des eaux contaminées).

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Laver les mains et la peau après manipulation. En cas de formation de poussières, une ventilation locale doit être installer conformer aux limites d'exposition.

Stockage : Stocker dans un endroit sec pour éviter toute humidité.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures de surveillance :

Si nécessaire, la ventilation locale doit être installer pour limiter l'inhalation des poussières pour être conforme aux valeurs limites d'exposition en vigueur.

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Prévoir des masques anti-poussières conforme aux norme CE si la ventilation n'est pas suffisante.

Protection des yeux : Des lunettes de protection est recommandée.

Protection des mains : Utiliser des gants

Protection du corps : De légers vêtements de travail sont recommandés.

9. Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme / présentation : plastique, solide / liquide

Couleur : coloré

Odeur : sans odeur

Point de fusion : > 1000 °C
Danger d'explosion : non explosif
Propriété oxydante : non oxydante
Solubilité dans l'eau : négligeable (produit sec)
Valeur du PH dans l'eau (200 g/l) : non connu

10. Stabilité et réactivité

La combustion des composants du produit peut générer des poussières toxiques ; le four doit être installé dans une pièce bien ventilée ou équipée d'une hotte aspirante permettant d'enlever les poussières.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :
Pas de test spécifique disponible

Effets sur la santé :
Déficience pulmonaire, silicose peuvent survenir une exposition prolongée à des poussières de silice cristalline.

12. Informations écologiques

Effets éco-toxiques : non connues
Persistance : Ces produits sont insolubles dans l'eau. Ces composants sont biodégradables.

13. Informations relatives à l'élimination des déchets

Produit : L'élimination doit être effectuée en accord avec la réglementation en vigueur du pays. En petite quantité le déchet peut être lavé dans la mesure où il existe un système à part de récupération des eaux contaminées.

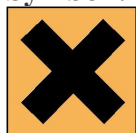
14. Informations relatives au transport

Aucune précaution particulières.

15. Informations réglementaires

Chimiques (Danger et emballage) : N° 1746

Symbol :



Xn Nocif.

Phrases R :

R20 : Nocif par inhalation.

R48 : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Phrases S :

S22/23 : Ne pas respirer les poussières, les gaz, les vapeurs.

16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.